



LA COLLECTE DES DÉCHETS

Ce qui change
dès mars 2025

LE TERRITOIRE S'AGGRANDIT

Bienvenue aux
13 nouvelles communes !

EN100BLE

Où en sommes-nous ?

AIDES FINANCIÈRES

Retour sur
le dispositif 2024

NOUVELLES FILIÈRES EN DÉCHÈTERIES

Moins de déchets enfouis !

VOTRE
CALENDRIER
DE COLLECTE
2025 À
L'INTÉRIEUR.

Nouvelle cadence pour vos déchets

À partir de mars 2025, le rythme de collecte de vos déchets s'adapte afin de répondre aux défis environnementaux et budgétaires. Le principe ? **Dans chaque commune, un jour de la semaine sera consacré au ramassage des bacs de tri (couverture jaune) et la semaine suivante aux ordures ménagères.** Une alternance conçue pour simplifier les schémas de collecte, mais aussi économiser tout en favorisant de meilleures pratiques de tri.

Pourquoi ce changement ?

Cette organisation, inscrite dans le programme En100ble et co-construite avec les élus, habitants et professionnels du territoire, repose sur une ambition commune : réduire l'impact environnemental et maîtriser les coûts liés à la collecte et à l'élimination des déchets. Les actions déployées depuis 2023 sur le territoire ont permis de réduire les déchets produits et d'envisager le passage à des collectes plus espacées.

Un effort collectif pour un impact positif

Ce mode de collecte, déjà testé dans plusieurs communes et en expansion au niveau national, permettra de réduire le nombre de trajets de camions, engendrant des économies et une baisse de l'empreinte carbone. Cette nouvelle organisation a été pensée de manière à préserver l'ensemble des emplois en redéployant efficacement les missions et les ressources.

Et pour le tri ?

La collecte du bac jaune se poursuit tous les 15 jours. En effet, les tonnages ne sont pas encore suffisants pour envisager un passage toutes les semaines.

Si votre bac vous semble trop petit, vous pouvez en demander un plus grand sur notre site internet ou en nous contactant par téléphone au 05 57 34 53 20.

Les fréquences à partir de mars 2025

Tri en porte-à-porte : tous les 15 jours
Ordures ménagères en porte-à-porte : tous les 15 jours

Déchets alimentaires : quand vous voulez dans votre composteur, ou bien en point de collecte. Ils sont relevés et nettoyés toutes les semaines.



En100ble

Visons 100kg de moins en 2030

Où en sommes-nous ?

Les efforts de tri des habitants portent leurs fruits, et les projections 2024 en sont la preuve ! Vous contribuez chaque jour à réduire les déchets du territoire et à avancer vers l'objectif ambitieux du programme En100ble : **réduire de 100 kg les déchets par habitant d'ici 2030.**



-5 % d'ordures ménagères
soit **1 000 tonnes en moins** dans les incinérateurs.



876 tonnes de déchets alimentaires détournées des ordures ménagères.
grâce au compostage à domicile et aux 261 points de collecte accessibles sur le territoire.



+4,5 % d'emballages et papiers recyclés
Environ **300 tonnes pour des ressources renouvelées** et moins de gaspillage !



+5 % d'emballages en verre
150 tonnes transformées en nouveaux emballages en verre, puisque le verre est recyclable à 100% et indéfiniment.



85 % des habitants sensibilisés à la valorisation des déchets alimentaires en se mettant au compostage et/ou en les déposant dans un point de collecte. Des composteurs et des bio-sceaux ont été remis gratuitement lors des visites des messagers du tri.



Poursuivons nos efforts !

Le tri des emballages et des papiers ainsi que la valorisation des déchets alimentaires permet de réduire drastiquement la quantité de déchets dans la poubelle noire. Nous pouvons à présent envisager une collecte en porte-à-porte des ordures ménagères tous les 15 jours. Ce changement demande des efforts collectifs qui doivent être portés par tous les acteurs du territoire : mairies, professionnels, particuliers...

Jusqu'au 28 février



Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte : toutes les semaines.



Collecte du tri en porte-à-porte : tous les 15 jours.

À partir de mars 2025

À PARTIR DU
03
MARS 2025



Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte : tous les 15 jours avec changement du jour de collecte. Grâce à la fin de la sectorisation, l'ensemble d'une commune sera collectée le même jour.



Collecte du tri en porte-à-porte : tous les 15 jours, en alternance avec le bac noir pour que ce soit plus simple au quotidien.



Collecte des déchets alimentaires : points de collecte relevés et nettoyés toutes les semaines.



Ces changements peuvent être délicats pour les foyers qui produisent des déchets sensibles, notamment les familles avec de jeunes enfants et les personnes dépendantes. Ils pourront être équipés d'un bac noir plus grand si nécessaire. En déchèterie, des solutions transitoires seront mises en place pour les particuliers afin d'y déposer des productions exceptionnelles de déchets ménagers.

Réduction des déchets : les aides financières sont plébiscitées !

Ce dispositif expérimental lancé en début d'année a pour objectif d'accompagner les foyers dans la valorisation des déchets de cuisine et de jardin en facilitant le passage à l'action pour réduire les dépôts de déchets verts en déchèterie. Ce sont **plus de 370 foyers qui ont pu bénéficier d'une aide financière** à la location ou l'achat d'un broyeur individuel ou collectif, ou bien de poules ou de poulaillers.

Une nouvelle saison et de nouvelles aides à venir

Le dispositif d'aide devrait se poursuivre en 2025 et permettre d'accompagner les foyers dans l'achat de textiles sanitaires durables (couches lavables et protections périodiques), pour étendre les possibilités de chacun à réduire ses déchets. Pour toute information supplémentaire, rendez-vous sur la page dédiée aux aides financières sur notre site internet ou contactez nos équipes au 05 57 34 53 20.

Témoignage d'une bénéficiaire

"Depuis que j'ai mon propre broyeur, je n'ai plus besoin de me déplacer à la déchèterie pour mes branchages. Je réutilise le tout directement dans mon compost pour apporter de la matière brune ou en paillage pour protéger mes plantations !"

Optimisons le tri dans nos bacs jaunes

Pour garantir une collecte efficace quelques réflexes sont à prendre :

» Déposez vos emballages et papiers dans le bac jaune, sans sac.

Tout doit être accessible et visible pour simplifier le travail de tri !

» Les vêtements et textiles ne vont pas dans le bac jaune.

Déposez-les dans les bornes de collecte pour leur offrir une seconde vie.

Ces petits plus qui font la différence

17% du contenu de nos bacs jaunes est refusé ! Chaque objet non conforme placé dans le bac jaune ne sera pas recyclé et son traitement coûtera 2 fois plus cher (il passera par une chaîne de tri pour être au final incinéré). **Un doute sur un objet, un emballage ?** Trizzy, le petit panda accessible sur notre site internet, vous accompagne aux bons gestes de tri. Bravo à tous pour votre engagement en faveur du recyclage !

À noter : Vous souhaitez un bac jaune plus grand ? Faites-en la demande en ligne sur notre site internet, ou par téléphone au 05 57 34 53 20.

Pour accompagner le changement des rythmes de collecte, la livraison des bacs sera gratuite en 2025.



Le territoire s'agrandit

En 2025, 13 communes de la rive gauche de la communauté de communes Convergence Garonne rejoignent le Semoctom.

Nous desservons désormais :

98 communes

130 000 habitants

Bienvenue à tous !

Semoctom+ en poche

C'est nouveau ! Découvrez notre application mobile, disponible sur les stores Apple et Android dès janvier 2025. Elle vous permettra d'être notifié la veille de chaque collecte, fini le bac oublié ! Vous pourrez également y retrouver toutes les informations sur les déchèteries, les points de collecte à proximité ou encore faire vos démarches en un clic. Scannez ce QR Code pour la télécharger dès janvier 2025.



Meilleure valorisation en déchèterie grâce aux nouvelles filières de tri

Depuis avril 2024, les nouvelles filières de tri en déchèterie simplifient les gestes des usagers. Désormais, le tri se fait par matière (métaux, bois, plastiques, isolants, gravats, plâtre...), il est donc plus précis et plus efficace pour valoriser les déchets et éviter l'enfouissement.

Le mémo utile : les déchèteries ne sont pas l'unique solution. Vous pouvez déposer certains déchets directement chez les distributeurs, c'est un service financé par les écotaxes payées lors de l'achat de produits neufs.

Et pour les déchets du bâtiment ?

Retrouvez tous les points de reprise gratuits sur :
[» https://oca-batiment.org](https://oca-batiment.org)

Quelques exemples :

1960 tonnes de bois

500 tonnes de plus qu'en 2023.

+78% de plastique

soit 145 tonnes collectées.

+ 93% de plâtre

soit plus de 128 tonnes valorisées.



-25 %

de déchets enfouis
soit 800 tonnes en moins
par rapport à 2023

Le compost maison : c'est facile !

En compostant, vous pouvez réduire le contenu de votre poubelle noire de 30% tout en la rendant plus propre. En prime, le compost est un engrais naturel gratuit !

Pour composter, deux ingrédients sont essentiels :

Les végétaux secs comme le broyat, les feuilles mortes, la paille, le carton (non imprimé et découpé en petits morceaux), les copeaux de bois et les brindilles.

Les déchets alimentaires comme les épluchures et les déchets de fruits ou de légumes.

La recette est simple :

- 1 Je verse mes **déchets alimentaires**.
- 2 Je les recouvre entièrement de **végétaux secs**.

Mon compost sera prêt au bout de 9 à 12 mois !

L'astuce :

Si vous souhaitez du broyat, demandez à votre commune si elle dispose d'une plateforme de broyage. Vous pouvez également vous équiper d'un broyeur avec nos aides financières !

Réflexe réemploi

Dans 6 déchèteries, des espaces de réemploi sont aménagés. Avant de jeter des objets encore en bon état, pensez à leur potentiel, ils pourraient faire le bonheur d'un autre utilisateur !

La matériauthèque de Tresses

Besoin d'un bout de placo, d'un morceau de tuyau PVC ? Las de garder ce petit bout de câble électrique ou la chute de bois dans le garage, au cas où ? La matériauthèque vous facilite le bricolage : déposez et prenez pour que ça circule !

SEMOCTOM

www.semocotom.com

05 57 34 53 20

Siret : 25330054500030

Directeur de la publication : J-F Auby

Rédaction et mise en page : Semocotom

Photos et illustrations : Semocotom, Adobe Stock,

Collectif COSME, Page Publique.

Impression : Laplante